

NOÉ

Le magazine de One Voice

#94 MAI 2019



www.one-voice.fr

POUR LES ANIMAUX CHASSÉS

De multiples victoires et une grande mobilisation citoyenne

EN CAMPAGNE

Non aux singes clonés et autres méfaits de l'expérimentation animale

CELLULE ZOÉ

Jesko, chien de sécurité miraculé... Le Lien entre violences gagne l'Europe !



Dossier Cirques

AU CŒUR DU SCANDALE : OPÉRATION JUMBO !



SUIVEZ ONE VOICE SUR
VIMEO, INSTAGRAM, FACEBOOK ET TWITTER

À LA UNE

Peut-on vraiment laisser Jumbo dans de telles conditions, depuis tant d'années ? One Voice, résolue à agir, a fait bouger les lignes. Mais l'histoire s'écrit encore et sa libération va demander constance et pugnacité (voir page 6).



DANS CE NUMÉRO

QUI-VIVE p. 1

EN CAMPAGNE

Face à la rage des fusils p. 2

Le pire des laboratoires... p. 4

DOSSIER

Opération Jumbo p. 6

EN CAMPAGNE

Prenons en compte le Lien ! p. 10

Jesko, la délivrance ! p. 11

AGIR ENSEMBLE

Pour eux, et par tout temps ! p. 12

Ils parlent de nous p. 13

One Voice, siège social : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 35 67 30. **Département administratif et missions :** 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex - Tél. : 02 97 13 11 10 - Fax : 02 97 13 11 17 - info@one-voice.fr - www.one-voice.fr
Noé n°93 février 2019. Directrice de publication : Muriel Arnal.
Conception éditoriale : Frédéric Rideau. **Rédacteurs :** Marie-Sophie Bazin, Séverine Bazin, Jessica Lefèvre-Grave, Frédéric Rideau, Claire Walder. **Révision :** Méryl Pinque. **Graphisme et mise en page :** Marie Fournier. **Imprimeur :** Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier 100% recyclé. **Dépôt légal :** 2^e trimestre 2019. **Numéro d'ISSN :** 1767-882 x.

Abonnements : une année (4 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex

Crédits photos : Couverture : One Voice. Édito : Clarence B12. Page 1 : One Voice, iStock.com/Betty4240, Petrovic Igor/Shutterstock.com, Daniel/Stock.adobe.com. Blogosphère : One Voice Haute-Garonne 31, Nicouane/Stock.adobe.com. Page 2 : www.fotosbek.cz/Stock.adobe.com, One Voice, Didier Pazery/One Voice. Page 3 : Ignatius Tan/Stock.adobe.com, DR. Page 4 : Qiang Sun and Mu-ming Poo/Chinese Academy of Sciences, Science China Press. Page 5 : One Voice. Page 6 : One Voice, DR. Page 7 : One Voice. Page 8 : Didier Pazery/One Voice, Sam Zirah. Page 9 : One Voice, John Knight/One Voice, Sea Shepherd. Page 10 : Elena Nasledova/Shutterstock.com, DR. Page 11 : One Voice. Page 12 : Guenole Le Gal, Alliance Éthique, Les dures à cuire de l'histoire, One Voice, One Voice Haute-Garonne 31. Page 13 : Clarence B12, DR. Page 14 : One Voice.



ÉDITO

Les animaux ne sont pas des clowns.

Pour la première fois, un lion vient d'apprendre à écrire ! voici son nouveau numéro.

... Et j'espère que c'est le dernier !



Un cochon bleu qui explique la vie animale et ses souffrances aux enfants ? One Voice soutient l'initiative ! (voir p.13)

LE POUVOIR D'AGIR...

Chères amies, chers amis,

Oui, nous scions la branche sur laquelle nous sommes assis en massacrant faune, flore et climat, et c'est une évidence que la cause animale est centrale dans notre rapport crucial à l'environnement. Le respect du vivant et de ses différents territoires, voilà la clé d'harmonies pérennes.

La protection efficace des vies animales est indissociable d'une politique de préservation de nos ressources, de leurs fragiles mécanismes.

Et que voyons-nous ? 45 millions d'animaux tués par les chasseurs chaque année. Des entreprises de cirque exploiter des animaux sauvages dans des conditions indignes sous les yeux des enfants. Une faune marine décimée par la surpêche, des vies sacrifiées en masse par l'expérimentation animale. **Nous ne respectons pas la simple vie qui pourtant est la base même des grands équilibres !** Belle image d'une douce France que tous ces destins brisés d'êtres si fragiles et sensibles !

Dire qu'en un mois, et par simples arrêtés ministériels, tant d'animaux pourraient être libérés de leurs jougs, de leurs souffrances, par exemple les animaux sauvages captifs des cirques, comme dans une vingtaine de pays européens.

Ce pouvoir est-il assumé en France ? Non, on tergiverse, on recule face aux pressions économiques de courte vue. On en rajoute même, par tant de chèques en blanc signés aux chasseurs, à ceux qui exploitent les animaux sauvages, à ceux qu'ils incommodent. Bref, on flatte les corporations, mais on méprise l'opinion générale.

Il faut donc continuer à déployer notre force citoyenne. Au quotidien, nous réalisons de petits miracles en créant du lien avec ces individus en détresse de plus en plus acculés à nos portes. Au quotidien, One Voice joue son rôle, porte leur voix et la vôtre, auprès de ces autorités qui ont du mal à entendre, alors que c'est leur devoir. Victoires, combats, perspectives et alertes, tout cela nous anime et s'inscrit dans ces pages. Perdre courage serait abandonner notre humanité, et finalement, condamner les animaux. Alors, grâce à votre soutien, inestimable, place aux actes...

Amicalement,

Muriel Arnal
Présidente-fondatrice



L'ÉTHIQUE FAIT FORUM Honorée par l'invitation du professeur Israël Nisand, Muriel Arnal a, le 1^{er} février, participé au Forum européen de bioéthique organisé à Strasbourg. Elle y a présenté les dernières avancées sur la sentience des éléphants, des orques et des chiens – vie émotionnelle, sensibilité extrême et structure de la pensée – qui ont passionné l'auditoire. L'assistance fut aussi émue de découvrir l'exploitation de ces animaux, dans les laboratoires (pour les chiens), dans les cirques terrestres et marins.



Nos réseaux, nos messages

#ANIMALERIES JE REFUGE

L'animalerie sert de débouché à la production intensive française, entre autres. Si on coupe le processus de vente, on coupe la production en amont : il faut que cesse la vente du vivant dans les animaleries, jardineries et foires aux chiots. **Françoise**



DÉFENDRE LES LOUPS « Le loup, on va le réguler... ». Belle assertion du Président de la République prononcée au salon de l'Agriculture. Comment peut-il ainsi ironiser sur le massacre organisé par son gouvernement de dizaines d'individus appartenant à une espèce protégée et en augmentant même le quota ? Le 12 mars, indéfectibles, nous étions au Conseil d'État pour faire invalider le dernier arrêté ministériel pris à l'encontre de ces animaux merveilleux.



130

LE CHIFFRE Début mars, le Zimbabwe a vendu entre 35 et 130 éléphanteaux à la Chine... Un drame qui se répète environ tous les deux ans. Les petits, affolés, ont été capturés à l'aide d'hélicoptères, engagés pour contrer leurs mères et groupes familiaux qui tentaient de les protéger. Que vont devenir ces bébés ? Isolés, enfermés, transportés, combien survivront dans les zoos et cirques, si loin de leur famille ? Face à ce scandale écologique, nous avons protesté auprès de l'ambassade du Zimbabwe et lancé une action pour eux.



UN HIVER SANS FOURRURE !

Après l'annonce de la Fashion Week d'Amsterdam – plus de fourrures sur ses podiums, bravo ! –, la République tchèque a interdit les fermes à fourrure sur son sol et, un mois après, la Californie faisait de même ! En France, La Redoute peaufine ses procédures pour que son label Fur Free Retailer, reçu en 2017, ne puisse être contourné. Et pour une mode plus éthique encore, nous avons interpellé le créateur Alexandre Vauthier pour qu'il passe au « sans-fourrure ».

#MODE SANS FOURRURE

Impensable de continuer à prendre la vie des animaux pour le luxe. [...] Ce n'est pas que prendre leurs vies, mais c'est aussi les élever dans la souffrance et la maltraitance. Si vous êtes un couturier, vous devez avoir l'imagination pour créer des modèles avec autre chose... **Laura**

#MÉZILLES

Je suis aussi révoltée face à la souffrance endurée par ces Beagles et Golden Retrievers, cette situation est intolérable et je pense aussi qu'il faut aller jusqu'au bout de votre action juridique. **Angela56**



#ERRANCE ANIMALE EN MARTINIQUE

Il y a une loi du 01/01/2015 qui stipule que les maires doivent assistance aux animaux errants de leurs communes. Il faut l'appliquer ! Total soutien à One Voice ! **Mumu**

FACE À LA RAGE DES FUSILS !

//////////

Ces derniers mois, notre lutte contre la chasse a porté l'espoir. Nos actions en justice, comme sur le terrain, ont concrètement permis de sauver des vies. Continuons ! **SÉVERINE BAZIN**

RENARDS SAUVÉS EN LORRAINE

Traqués de jour comme de nuit, les renards ne connaissent nulle tranquillité. Les balles fusent sur ces êtres discrets qui, dès que le soleil se couche, partent en quête de nourriture pour leurs petits. Pour en rajouter, en octobre 2018, le préfet de Meurthe-et-Moselle ordonnait l'abattage de 500 renards supplémentaires par des tirs de nuit. Une mesure qui faisait écho à un autre arrêté préfectoral, pris en Moselle en juillet 2018, et qui autorisait les tirs en dehors des périodes de chasse durant deux ans. Pour les renards roux de Lorraine, une lutte permanente pour

la survie, un qui-vive de chaque instant s'annonçait...

Indignés, nous avons plaidé la cause de ces petits canidés **fin novembre 2018, au tribunal de Nancy. Verdict : l'arrêté sur les tirs de nuit a été suspendu !** Pour la première fois, One Voice réussissait à casser une décision avant que l'irréparable ne soit totalement commis et notre intervention a sauvé la vie de 400 renards. **Seconde victoire en janvier 2019, à Strasbourg : encore une fois, le tribunal nous donnait raison !** Pour les renards, plus de chasse après la fermeture officielle, car rien ne la justifiait... ●

Tirs hors saison, abattages de nuit : One Voice défend les renards traqués sans relâche par les chasseurs.



PIVOINE, LILA ET LE SAUVETAGE !



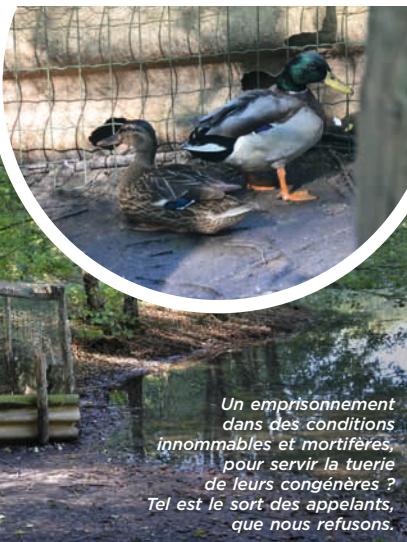
A u mois de septembre 2018, nous avons été alertés du calvaire vécu par quatre canards appellants détenus en Bourgogne-Franche-Comté. Enfermés dans une cage délabrée où gisait le cadavre d'un cinquième oiseau, ces colverts marchaient dans la boue, derrière des grillages, alors qu'au loin leurs semblables volaient et nageaient dans l'étang proche. Des « appellants » sont des oiseaux qui, par leurs cris, attirent leurs congénères attendus par des chasseurs postés. Macabre stratagème...

Nous avons porté plainte auprès de la gendarmerie, qui a vite classé sans suite l'affaire, mais nous a autorisés à récupérer les quatre malheureux !



Pivoine, Lila et Marguerite sont désormais libres et en sécurité !

MARGUERITE :



Le jour du sauvetage, le 26 janvier 2019, la cage était inondée d'eau glaciale et l'absence d'accès à la terre ferme relevant du calvaire, l'un des canards n'y avait pas survécu. Les trois autres petits êtres, **Pivoine, Lila et Marguerite, sont sains et saufs.** Confisés à notre partenaire « Volée de Piafs », chacun a pu reprendre des forces avant d'être rendu à la vie sauvage dans une zone sans chasse ! Ce sauvetage paraîtra à certains peu de choses. Reste qu'il symbolise l'espoir pour tous ces oiseaux, tristes appâts vivants des chasseurs, souvent forcés à vivre dans des conditions innommables afin de favoriser la tuerie d'autres. Ces pratiques cruelles d'un autre temps doivent cesser !



4 000 OIES SAUVAGES ÉPARGNÉES

Près de 20 000 oies cendrées hivernent dans notre pays chaque année. La moitié sont abattues par les chasseurs durant leur trajet migratoire. Or la migration des oies sauvages est un parcours qui se transmet de génération en génération. Car chez ces oiseaux d'une fidélité à toute épreuve (un couple ne se sépare jamais), les migrations s'effectuent en famille. Nichant ou faisant halte en France sur les routes les menant plus au nord, ces oies déjà lourdement affectées par la chasse légale risquaient de voir la tuerie étendue sur une plus longue période, décrétée par arrêté ministériel au mépris de leurs cycles de

reproduction. Tout cela au nom d'un projet de gestion internationale préparé depuis plusieurs années par le lobby de la chasse, souhaitant remédier aux « nuisances » passagères dans d'autres pays européens, en permettant aux chasseurs de l'Hexagone de tirer les oies « françaises ». Argument éhonté, puisqu'il ne s'agit pas des mêmes populations et que partout les populations d'oiseaux sont en déclin avéré !

Le 5 février 2019, grâce à notre action en urgence, le Conseil d'État a suspendu l'arrêté, sauvant quelque 4 000 oies sauvages de tirs... eux aussi sauvages. ●



TOUS À PARIS, POUR EUX, CONTRE LA CHASSE !

Le 5 octobre 2019, solidarité avec les animaux victimes de la chasse ! Place de la République, ce samedi-là, un grand village associatif sera élevé à 10h, avant départ de la marche unitaire vers 13h30. Des T-shirts collectors sont déjà disponibles à prix coûtant à la boutique One Voice (photo, voir encart joint). Des places de trains aller-retour seront réservées au départ de 18 grandes villes de France¹. Donc équipez-vous, inscrivez-vous tôt et venez en nombre défendre avec nous les renards, cerfs, biches, faisans ou lièvres persécutés par la chasse !

Inscription au : 02 97 13 11 10

1 Amiens, Auxerre, Besançon, Bordeaux, Charleville-Mézières, Dunkerque, Le Mans, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Nîmes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours.



LE PIRE DES LABORATOIRES...

//////////

La science chinoise s'est félicitée du récent clonage de primates destinés à l'expérimentation scientifique. One Voice s'oppose à cette manipulation repoussant les limites de la souffrance animale. **MARIE-SOPHIE BAZIN**



Zhong Zhong



Hua Hua

Zhong Zhong et Hua Hua sont nés de la technique de clonage dite « somatique » utilisée pour la brebis Dolly 22 ans plus tôt. Eux aussi arrachés à leur mère, nés avec de graves troubles mentaux « choisis », leurs récentes répliques (ci-contre) sont désormais condamnées à subir à vie la folie « réparatrice » des scientifiques humains. One Voice organise des rassemblements, le 10 avril à Paris, place de l'Hôtel de Ville, et le 24 avril à Strasbourg, pour que la France et l'Europe réagissent et disent non !



Ces deux petits êtres nommés Zhong Zhong et Hua Hua, on ne le dirait pas, incarnent la souffrance. Une souffrance programmée dès leur conception, inscrite dans leur chair pour la recherche. Ces macaques, nés début 2018 à l'Institut de neurosciences de Shangaï, furent présentés par leurs « créateurs » comme une avancée majeure car parmi les tout

premiers primates clonés au monde, après une vingtaine d'autres espèces de mammifères. Cet « exploit » a nécessité 63 mères porteuses implantées pour 28 grossesses, dont ces deux viables seulement (et nous ne savons rien de leur sort). Bravo, clament les généticiens. Halte au gâchis, dit One Voice ! Car les mêmes équipes ont amélioré la prouesse en fabriquant ensuite cinq

singes, copies d'un spécimen unique dont les gènes de la « mère » ont été modifiés pour rendre ces clones malades. 325 embryons implantés sur 65 mères porteuses furent nécessaires. Ces macaques, dont l'un d'eux serait déjà décédé, développent ainsi des troubles de leur horloge biologique (anxiété, dépression, schizophrénie),

Ces singes nés pour être « expérimentables » seront multipliés pour alimenter les laboratoires du monde entier.

censés aider dans la recherche médicale pour l'humain... Le très lucratif macaque transgénique va donc faire florès, tant les projets de recherche sur un tel modèle animal vont abonder. Qu'importe le volume de transplantations et les fausses couches massives pour y parvenir !

Faisons barrage !

Digne du Dr Frankenstein, ce scénario est hélas bien réel. Le regard de ces amours nés sans mère interpelle. Dans leurs yeux la détresse s'est déjà installée, dans leur corps chétif la douleur est déjà à l'œuvre. Aux antipodes de l'éthique, ces singes nés pour être « expérimentables » (et ils seront multipliés pour alimenter les laboratoires du monde entier) appellent à un rejet clair ! One Voice a immédiatement déclenché une pétition en ligne à l'adresse de l'ambassade de Chine à Paris. Nos partenaires d'ACTAsia, association locale, mobilisent dans leur pays afin

de stopper ces travaux aux frontières de l'interdit.

En France, One Voice va alerter les politiques et la recherche, et mieux informer le grand public pour dresser plus haut les barrières face à de telles pratiques. En Europe, il faut également renforcer l'action contre l'expérimentation animale : des alternatives existent et nous œuvrons, avec la coalition que nous représentons au niveau national, à une prochaine révision de la législation communautaire. ●

ONE VOICE ESSAIME

Le 27 mars, Muriel Arnal a animé une conférence à Sciences-Po Bordeaux et présenté One Voice et ses combats. Sur les thèmes principaux de l'expérimentation animale et de la fourrure, choisis par l'auditoire, le débat s'est déroulé dans une ambiance conviviale avec un questions-réponses animé. Aux côtés des jeunes animateurs de Sciences Pattes, association d'élèves de cet Institut d'études politiques, sensibilisant les étudiants à la cause animale par des débats, lectures, projections ou par la promotion du bénévolat, Muriel Arnal a ressenti la marche d'une relève militante. Merci à Adèle, Anaïs et Augustin (photo) pour leur invitation et leur accueil chaleureux.

One Voice se réjouit de l'intérêt de nos futurs décideurs pour la réflexion éthique et pour l'activité des lanceurs d'alertes...



MÉZILLES : LA JUSTICE SE DÉJUGE !



Dans notre action pour fermer le Centre d'Élevage des Souches (CEDS), usine à chiens pour laboratoires sis à Mézilles (89), notre dossier, épais de preuves de mauvais traitements et de défauts de soins, était appuyé par un constat d'huissier. Constat dérangeant que le CEDS a cherché à invalider, bien qu'autorisé par la justice... Ce 21 mars, la cour d'appel de Paris s'est prononcée, couvrant d'une chape de plomb la réalité de cet établissement qui souhaite s'agrandir (l'expérimentation est un business qui marche !).

Les lanceurs d'alertes doivent-ils donc être privés de moyens d'agir ?

Il nous est interdit d'utiliser les données recueillies sur place par l'huissier, dont des infractions ne ressortant pas des inspections officielles, ou de les faire valoir en justice et faire condamner l'élevage pour actes de cruauté. One Voice est aussi soumise à dommages et intérêts pour oser s'appuyer sur une décision judiciaire. Aberrant !

La décision remet en cause l'impartialité du juge de première instance qui, fin connaisseur du dossier, a pourtant par deux fois donné raison à One Voice.

En s'invitant à juger des éléments de fond du dossier, ce qui n'est pas de son ressort, et d'ailleurs en ne les jugeant pas tous, la cour est très étrangement sortie du cadre de cette procédure d'appel.

Muselés ? Jamais !

Il serait ainsi en France dénié à une association de défense animale d'obtenir un constat d'huissier qui, à la différence de rendez-vous programmés avec les services de l'État, et grâce à l'effet de surprise, permet de mieux évaluer un établissement, une situation d'urgence ?

Défendant l'éthique et la vie animale, et non la logique économique, les lanceurs d'alertes doivent-ils donc être privés de moyens d'agir ? Dans les élevages à fourrure, dans les cirques ou les structures de l'expérimentation animale, il n'y a pas en France de contre-pouvoir à l'État : or l'accès aux tiers à de telles mesures légales permet plus de transparence et une meilleure protection des animaux. Outre une possibilité de pourvoi en cassation, d'autres plaintes et recours sont en cours contre cet élevage. Et nous nous rassemblerons devant la préfecture d'Auxerre le 18 mai prochain, parce que nous n'abandonnerons jamais ces beagles et golden retrievers au triste sort qui leur est réservé à Mézilles, où l'on veut les exploiter dans la plus grande opacité ! ●



Depuis 2017, One Voice suit Jumbo de près et se démène pour le libérer. Pour lui, il est temps de connaître un fleuve en Afrique, et non des flaques d'eau sale sur des parkings de France !

Le Point

Cirque Muller : Jumbo l'hippopotame en quête de liberté

VIDÉO. L'association One Voice se bat pour que le cirque Muller, rattaché à une commune de la Drôme, ne puisse plus garder l'animal enfermé.

PAR MARC LEPLONGEON

Modifié le 29/08/2017 à 12:37 - Publié le 29/08/2017 à 07:10 | Le Point.fr

one voice



OPÉRATION JUMBO !

C'est le récit d'une saisisse qui aurait pu être retentissante. Jumbo, star malgré lui du cirque Muller, n'a pas pu être libéré comme la justice l'ordonnait. Après l'éthique, les cirques défient maintenant la loi... **FRÉDÉRIC RIDEAU**

En cette fin février, le Magic Circus Muller s'est installé sur un parking à Aussillon, près de Mazamet (Tarn). Au cœur de la « magie » proposée par la troupe, il y a Jumbo, une vraie vedette : le « plus gros hippopotame » présenté en Europe. Trois tonnes de malheur, en fait. Car Jumbo est réellement un cas unique par les souffrances qu'il endure depuis plus de 30 ans. Né pour être amphibie, Jumbo irait nager dans les fleuves africains pour soulager les articulations de ses pattes.

Naturellement gréginaire, il s'ébrouerait avec ses congénères, irait fourrager de nuit l'herbe fraîche des taillis alentour... Mais Jumbo est enfermé seul dans un camion-remorque sans lumière, doté d'un ridicule baquet. On ne le sort que 30 minutes par jour, pour un arrosage rapide au jet et un nourrissage de foin sec. Ce colosse est alors visible par les curieux, massés derrière un mince dispositif de sécurité. Sinon, Jumbo vit reclus dans sa cage de tôle froide et sombre, par les routes de France. Une vraie vie de star...

Il est 9h15 au commissariat de Mazamet. Grâce aux efforts de toute notre équipe, une ordonnance a été établie par un procureur courageux qui a compris la situation. Ici, pas de défaut de certificats, ce qui a déjà permis de saisir des animaux indûment exploités. Non, ici, et c'est une première, il s'agit bien de mauvais traitements envers une espèce sauvage protégée et un procès intenté par One Voice est en cours d'instruction sur ces bases. L'objectif ? Procéder à des contrôles sur différents manquements liés aux conditions de détention de Jumbo et au respect des règles de sécurité. En cas de défaut, une saisie de Jumbo serait possible, d'autant qu'il ne participe pas au spectacle, ce qui rend illégale sa détention dans l'itinérance.

La motivation est grande pour cette opération exceptionnelle. Les enquêteurs One Voice sont en soutien, avec toute une logistique qui s'est organisée très vite.

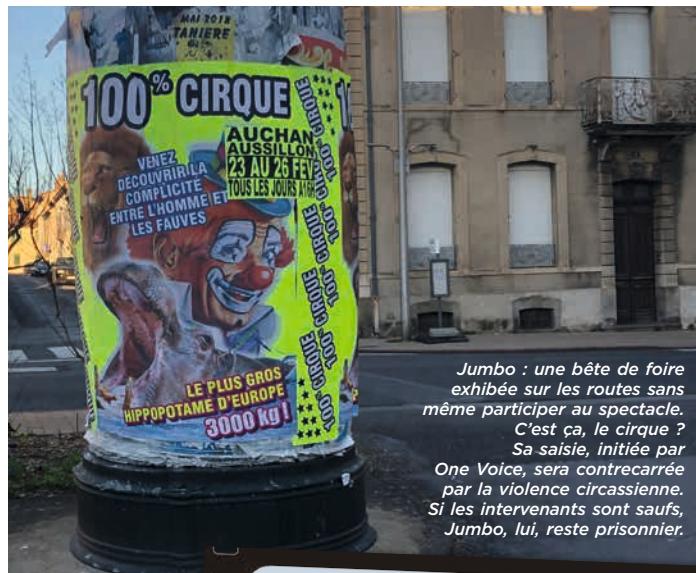
Ce lundi, chez les agents de l'ONCFS¹ comme chez les policiers chargés de leur sécurité, la motivation est grande pour cette opération exceptionnelle. Les enquêteurs One Voice sont en soutien, avec toute une logistique qui s'est organisée très vite : deux poids lourds ont été loués pour l'occasion, un camion-remorqueur pour emmener Jumbo et une dépanneuse, afin d'assurer de possibles manœuvres de levage... ou de protection.

Acte 1 : éléments... à charge

Quand les autorités investissent le vaste terrain jouxtant l'Auchan local, les éléments vont vite jouer en leur défaveur. L'un des propriétaires du cirque a exceptionnellement fait descendre Jumbo de son camion-cage, il est dans son « enclos » et le circassien énervé refuse de le faire remonter dans sa remorque pour examens vétérinaires. Très inquiet, Jumbo va d'ailleurs charger cet inconnu qui vient pourtant le sauver. Alors c'est un premier recul. L'opération a tout de même permis de constater que rien n'a changé dans l'environnement de Jumbo, que les manquements sont réels (sa remorque ne dispose même pas d'un frein de sécurité !). Ces éléments sont consignés et, de retour au commissariat, rapportés au parquet : feu vert pour la saisie, pour le lendemain matin !

Acte 2 : la violence se déchaîne

7h45 le mardi, les autorités venues notifier la saisie de Jumbo sont accueillies par un déchaînement de violence inouï. Un des circassiens, fourche en main, harangue les agents. Invectives et brutales intimidations pleuvent alors que des camions Muller manœuvrent pour bloquer des issues. Sur les camions affrétés pour exfiltrer Jumbo, ce sont des jets de barrières métalliques, des menaces de mort à l'encontre des chauffeurs, sidérés. Les agents de l'autorité réfèrent à leurs supérieurs au téléphone. Femmes et jeunes adultes du cirque sont dans l'échauffourée : aller plus loin serait risquer des blessés. L'accident grave menace, un nouveau recul s'impose. Jumbo va rester détenu : seulement l'approcher semble impossible aux forces de l'ordre. Et la violence déployée ici par ses exploitants n'a rien pour rassurer sur son sort au quotidien.



Jumbo : une bête de foire exhibée sur les routes sans même participer au spectacle.
C'est ça, le cirque ?
Sa saisie, initiée par One Voice, sera contrebarrée par la violence circassienne. Si les intervenants sont saufs, Jumbo, lui, reste prisonnier.



26 février 2019
dans le Tarn :
les forces
de l'ordre
se déploient
pour la saisie
de Jumbo.



Les circassiens tentent de faire sortir Jumbo de sa remorque pour le rendre intransportable.



*Le ton monte,
une barrière
et des insultes
volent entre
la troupe et
les autorités.*



Un camion du cirque force le passage et condamne l'accès à la remorque de Jumbo.



Acte 3 : épilogue

De retour au commissariat, les mines sont sombres. On commente la violence des gestes, les menaces subies. Pour les autorités, l'heure est au rapport, à informer le procureur que son ordonnance n'a pu être exécutée, que l'ordre public a été bafoué. Tous les manquements à la loi reportés par One Voice, au prix de longues heures d'enquête menées depuis des mois, ont bien été relevés... Dire que les contrôles effectués par les services de l'État ressortaient conformes aux obligations demandées à l'établissement ! Pour l'heure, il s'agit de digérer, de mieux organiser la prochaine fois, d'attendre le procès prévu en mai. Voilà. Jumbo reste séquestré dans le noir. C'est cela la magie du cirque.

Pour One Voice, il y aura d'autres actes. Mi-mars, Muriel Arnal a évoqué Jumbo dans un colloque au Sénat et plusieurs manifestations de soutien sont prévues. À suivre depuis 20 ans le triste sort de ces animaux sauvages protégés, sauf ici où ils sont exploités, nous savons que leur libération est une question de moyens, de courage et de temps. Ce temps est compté, comme celui de chaque détenu. Alors sauvons Jumbo : une tout autre vie l'attend en Afrique ! ●

1 Office national de la chasse et de la faune sauvage.



LA SCIENCE LE DIT : JUMBO SOUFFRE

Le Dr Donald. M Broom, professeur émérite au département de médecine vétérinaire de l'Université de Cambridge, s'est exprimé en tant que témoin sur le cas de Jumbo. Ni l'espace dont il dispose dans sa captivité, ni les temps d'exercice, ni son régime alimentaire, ni les conditions de sécurité qui l'entourent ne sont appropriés à un individu de son espèce. Et moins encore celles de son itinérance et de son exposition au public. Selon ce spécialiste, les conditions de détention de Jumbo relèvent de la cruauté et sont punissables par la loi, en tout cas sont contraires aux dispositions réglementaires et éthiques internationales. Son témoignage, établi sur la base de près de 60 vidéos One Voice, sera produit dans les procès à venir contre le cirque Muller.

L'APPEL AUX JEUNES DE SAM ZIRAH

Il est, dans la sphère Internet, un très gros « influenceur ». Sam propose une chronique journalistique en ligne, sur différents sujets de société, dont le concept a séduit. « En toute intimité », son émission sur YouTube, est suivie par 1,2 million d'abonnés (près de 600 millions de vues) et c'est par centaines de milliers que les internautes le suivent sur d'autres applications, Facebook ou Instagram.

Sam Zirah a choisi de relayer les combats de One Voice et il en parle avec cœur : « J'ai toujours eu énormément de compassion pour les animaux.

Je ne vois pas un animal, je vois une vie. La façon dont notre société de consommation traite les animaux me fend le cœur, ils sont considérés comme des "choses", ils sont vus comme un moyen et non comme une fin. La mode, l'agroalimentaire, les cirques ou encore les parcs aquatiques ont une grande part de responsabilité. L'État aussi, bien évidemment. Mais nous en avons une, nous aussi en tant que consommateurs. Maltraiter un animal, c'est maltraiter la vie. »

Dans notre travail au long cours, chaque pierre à l'édifice pour les générations futures compte... Merci Sam, d'avoir posé celle-ci !



CIRQUES MARINS : ASSEZ D'HYPOCRISIE !

Les spectacles avec cétacés allèguent d'un soi-disant concours à la préservation des espèces sauvages. Halte aux mensonges ! **MARIE-SOPHIE BAZIN**



Partout dans le monde, les cétacés sont mis en péril par la dégradation des océans et la surpêche (voir encadré). Et partout les gouvernements jouent l'opacité quand il faut rendre des comptes. Ainsi des autorités portugaises sur le sort de Martinha, cette dauphine sauvée après échouage. « Elle va bien », assurait le ministère portugais de l'Environnement en février. Mais aucune photo pour en témoigner, ni invitation d'expert à le constater...

Étrange, non ? Tout aussi flou est l'avenir des orques et bélugas juvéniles captifs de la prison russe (voir Noé 93)... Il y a fort à parier que leur destin sera commercial, et non la liberté comme la justice locale l'a pourtant demandé. Inquiets, nous suivons leur sillage...

En France aussi, **business is business**

Sur le papier, tout est beau : orques et dauphins qui jouent et dansent

dans des bassins turquoise, animateurs bienveillants, public conquis. Dans le haut-parleur, une voix salue la haute intelligence et la sensibilité des ces mammifères marins. Osmose et émotion... Mais surtout poudre aux yeux !

Légalement, en France, une part des recettes des cirques marins alimente la mission de préservation de la faune sauvage, libre et captive. Les delphinariums doivent produire un récapitulatif de leurs actions en la matière et le transmettre aux préfectures locales, à minima tous les trois ans. Mais tous ne le font pas, ce qui démontre l'unique finalité mercantile du système ! En octobre 2017, nous avons demandé copie de ces documents aux préfectures concernées : deux d'entre elles (sur quatre) ne les avaient pas reçus. Concernant le rapport manquant du Marineland d'Antibes, la préfecture des AlpesMaritimes prétend même ne pas savoir de quel document nous parlons ! Incurie ? Signe d'hyper-tolérance des autorités devant l'industrie ? Nous avons donc saisi le tribunal de Nice pour obtenir ce fameux rapport, dont l'absence rend comptables cirques marins et autorités. Mais la loi compte-t-elle ici ? ●

PÊCHE MEURTRIÈRE

Il n'y a pas qu'aux Féroé ou au Japon que les dauphins sont massacrés... En six semaines, plus de 600 d'entre eux se sont échoués sur les plages françaises, un taux 30 fois supérieur à la normale ! Victimes de la pêche industrielle, les cadavres mutilés parvenant jusqu'à notre littoral sont les indices d'un carnage pire encore qui se joue en haute mer. Car 80 % des dauphins éventrés, aux nageoires caudales sectionnées ou aux rostres cassés par ce type de pêche, coulent sans jamais être recensés. Avec une moyenne de 6 000 dauphins tués par an sur la façade atlantique, la mortalité de ces populations devient critique ! One Voice s'engage avec Sea Shepherd France dans l'opération « Dolphin Bycatch » pour faire la lumière sur ce drame silencieux et rappeler l'État à sa mission de protection de la biodiversité marine !



Le navire Sam Simon de Sea Shepherd patrouille sur la façade atlantique française pour documenter les captures de dauphins par la pêche industrielle.



Entre la maltraitance animale et les actes de violence interpersonnelle, il n'y a qu'un pas, appelé le Lien. One Voice soutient les recherches et méthodes de prévention associées. **CLAIRE WALDER**

Le Lien est une jeune discipline, mais étudiée par des criminologues, sociologues ou encore juristes du monde entier. En 1999, une étude démontrait déjà que « les auteurs de maltraitance animale étaient au moins trois fois plus susceptibles d'avoir des antécédents judiciaires et au moins cinq fois plus susceptibles d'avoir commis un crime ou un délit violent. » Le Lien est considéré comme un « cycle de violence », car un acte violent peut en entraîner un autre, quelle que soit la victime, humaine ou animale. En reliant les différents faits de violence commis par une même personne, on peut ainsi détecter des dangers potentiels ou réels, et prévenir ou sanctionner de manière identique ces actes.

One Voice et le Lien en Europe

En 2008, quand naissait l'organisation américaine « National Link Coalition », pionnière avec l'Australie dans la reconnaissance du Lien au niveau international, One Voice parrainait la conférence « Le Lien entre maltraitance animale et violence envers les humains » à l'université

d'Oxford, en faisant un programme de recherche novateur en Europe.

Aujourd'hui, le Lien est pris en compte de façon croissante. Autour de One Voice, il existe désormais une European Link Coalition implantée dans 13 pays qui invite vétérinaires, policiers, sociologues ou juristes à s'associer dans cette lutte. Certains pays européens sont des modèles à suivre pour la France (voir encadré). En Grèce, la Fédération Panhellénique de Protection des Animaux (FPO) apprend aux ONG, à la police et aux magistrats à détecter le « cycle de violence » afin de mieux y remédier. En Ukraine, les associations de protection animale, les fonctionnaires munis

2018, formation sur le Lien dispensée auprès des policiers ukrainiens, à Kiev. Mark Randell (au premier plan), ancien policier, a créé l'association anglaise Hidden-in-sight en 2013. Depuis, il sillonne l'Europe pour des actions de sensibilisation efficaces.

NORVÈGE : SUIVONS L'EXEMPLE !

Les autorités norvégiennes n'ont mis que 3 ans à reconnaître les liens entre la violence interpersonnelle et celle sur les animaux. Siri Martinsen, vétérinaire et directrice de l'association de protection animale NOAH, a amené le Lien au centre des débats en Norvège en 2015. Elle a réussi à s'accorder avec les différentes autorités pour la création d'une police animale, constatant les actes de maltraitance animale tout en étudiant l'éventuel lien avec toute autre forme de violence. C'est, avec la Hollande et la Bulgarie, le troisième pays européen à se doter d'une « zoopolice » spécialisée. Et en France ?



cipaux et la police de Kiev, formés pour intervenir sur la maltraitance animale, prennent en compte l'intérêt du Lien. Le changement de cap est visible : face à une maltraitance animale, des recherches sur d'éventuels cas associés de violence sur personne humaine sont de plus en plus pratiquées et sont d'ailleurs, hélas, fondées !



JESKO, LA DÉLIVRANCE !



Ce jeune chien de berger survivait enfermé dans le coffre d'une voiture en région parisienne. Quatre mois d'investigation ont été nécessaires pour le sauver, *in extremis*. **MARIE-SOPHIE BAZIN**



Déshydraté, famélique, Jesko ne tenait plus sur ses pattes quand nous l'avons libéré. Il ne pesait que 24 kilos, la moitié du poids normal d'un berger de son âge.

Depuis l'été 2018, Jesko appelait à l'aide. Mais il fallait avoir l'oreille fine pour l'entendre. Séquestré dans le coffre d'une voiture, caché des regards sous des couvertures, ce berger de 4 ans ne parvenait à émettre que des aboiements étouffés. Il a fallu toute la vigilance de notre Cellule Zoé pour mesurer sa détresse, documenter le dossier puis le faire délivrer avant qu'il ne soit trop tard.

Enquête jour et nuit

Alertés en novembre dernier, nos enquêteurs ont opéré une surveillance assidue. Très vite, ils ont constaté, vidéos à l'appui, que Jesko passait l'essentiel de son existence dans le coffre et, pire, dans une cage si étroite qu'il ne pouvait tenir debout ! En ces mois d'hiver, il devait supporter l'obscurité permanente, le froid, sans possibilité de mouvement pour se réchauffer. L'agent de sécurité l'utilisait ponctuellement pour son travail. Le reste du temps, le malheureux était

« rangé » comme du matériel, ou parfois abandonné à côté de la voiture autour de laquelle il tournait des nuits entières, à la merci de voisins inquiets.

Sauvetage inespéré

Sans cette enquête suivie, nous n'aurions pu porter plainte contre le vigile et obtenir la saisie de Jesko réalisée par une brigade cynophile, le 1^{er} février dernier. One Voice salue le travail des

autorités qui nous ont soutenus dans cette intervention ! À l'ouverture du coffre, nulle trace de nourriture ni d'eau : Jesko, affalé, n'attendait plus que la mort. Désormais, cette crème de chien revit ! Mis en sécurité, il a notre vétérinaire consultante, la Dre Nathalie Simon, à son chevet. Les troubles liés à sa maltraitance se manifestent par une quête incessante de portes ouvertes... et d'eau. Grand, beau, survivant, Jesko cherche une famille d'adoption définitive qui saura lui apporter l'amour dont il a tant manqué. L'agent de sécurité, récidiviste, a lui été condamné à 2 mois de prison avec sursis, avec interdiction de détenir un animal pour 5 ans. Combien de vigiles agissent de la sorte (cf. encadré) ? Stop ! ●



CHIENS « DE SÉCURITÉ » : ALERTE AU DRAME

Ils sont des milliers, employés comme auxiliaires dans les métiers du gardiennage. Ceux qui les exploitent, équipés de rangers, de vêtements tout-terrain, de menottes et parfois d'armes, sont durs avec ceux qu'ils considèrent souvent comme leur « matériel ». Nombre de ces chiens, rudement dressés, n'ont ainsi qu'une vie de misère. Non pas compagnons, mais simples outils, ils ne reçoivent ni chaleur, ni attention en retour de leur dévouement pour leurs humains. Si vous constatez une maltraitance sur l'un d'eux,appelez One Voice ! Une simple carence prolongée en nourriture et eau peut mettre leur vie en danger...

POUR EUX, ET PAR TOUT TEMPS !

Trois mois nourris d'actions militantes, à Paris comme en province. Retour sur plusieurs événements marquants... **JESSICA LEFÈVRE-GRAVE**

ASSEZ DE PALMIERS À HUILE

Après des actions de sensibilisation dans les stations-services de tout le pays, et à la suite du vote parlementaire mettant fin à l'usage d'huile de palme dans les carburants, One Voice a rejoint Amis de la Terre, ANV, Canopée et Greenpeace le 21 janvier à la Commission européenne à Paris pour demander un vote de l'Union européenne dans le même sens. Une action synchronisée avec Bruxelles, Berlin, Madrid et Rome. Les orangs-outans et tous les animaux des forêts primaires tropicales d'Asie ne peuvent plus perdre un centimètre d'habitat !



IL Y A UN LOUP...

Le groupe Paris-Île de France a marché le 9 février contre les tirs sur les loups. En 2018, 50 d'entre eux ont été tués « légalement » ou braconnés. S'ajoutent 19 décès, accidentels ou... de mort naturelle... Intolérable pression pour une population réduite, et protégée ! Nous avons donc répondu à l'appel de La Voix des Loups, au départ des arènes de Lutèce, pour arriver à deux pas du ministère de la Transition écologique.



NOUS REFUGEONS !

Devant les salons animaliers d'Angoulême, de Nîmes, Antibes ou Toulouse, nos militants ont sensibilisé le public au fait que les pratiques des animaleries créent un engrenage dont les animaux ne peuvent sortir gagnants. Séparés de leur mère bien trop jeunes, mis en rayon et traités comme des marchandises, ils y ont même une date limite de consommation : passé un certain âge (très jeune !), les invendus deviennent des surplus bons à jeter. Continuons d'alerter les gens et de les orienter vers les refuges pour adopter leurs compagnons !



Dédicaces - Merci au shop Aenima pour sa journée « flash tatoo » au bénéfice de One Voice ; aux militants ayant marché pour le climat, en marge du lancement de l'Affaire du siècle (One Voice partenaire) ; à la sénatrice Esther Benbassa pour l'invitation au colloque « Nous avec les animaux ? » et aux militants qui ont agi pour les lévriers, les visons, les renards et contre l'expérimentation animale !

23/02 - Fini ce cirque... avec animaux ? Que d'actions pour défendre les animaux exploités par les cirques ! À Cannes et à Chateauroux en janvier, à Bourges, à Nice et Montpellier en février, puis à Nîmes, Saint-Jean-du-Falga et Paris... À l'initiative de nos groupes militants ou à l'appel de partenaires tels Balance ton cirque ou Alliance Éthique, nous avons alerté, informé, convaincu de nombreuses personnes sur tout le territoire. Une de nos militantes a même obtenu que sa commune s'engage à ne plus accueillir de cirque avec animaux !



19/03 - Ouverture aux jeunes pousses Le club de la protection animale et environnementale du collège Jean Giono à Marseille nous a invités à animer une session d'information-débat dans leur établissement. Une expérience riche pour les élèves, qui ont posé des questions à foison. Merci pour leur implication, porteuse d'espoir !



DATES À RETENIR

18/05 Rassemblement devant la préfecture de l'Yonne à Auxerre à 11h pour défendre les chiens victimes de l'expérimentation scientifique, notamment ceux de Mézilles.

Du 24/06 au 1/07 Colloque « Humains, animaux, nature : quelle éthique des vertus pour le monde qui vient ? » sous la direction de C. Pelluchon, G. Hess et J.-P. Pierron.

<https://cerisy-colloques.fr/vertus2019/>

05/10 Manifestation unitaire contre la chasse à l'appel de One Voice (voir p. 3).

ILS PARLENT DE NOUS !

Muriel Arnal invitée dans une émission TV grand public, nos militants à l'honneur pour leur engagement, One Voice citée pour son travail de terrain, de fond ou en justice... Quel hiver médiatique !



CHASSE

C8 - 9/02 : Les Terriens du samedi. Débat "Faut-il interdire la chasse ?" animé par Thierry Ardisson

AQUARIUM DE DIEPPE

Informations Dieppoises - 8, 9, 22/03
Paris Normandie - 9, 31/03



ANIMALERIES, JE REFUGE !

France Soir - 23/01
Dépêche du midi : 17/03



CIRQUES

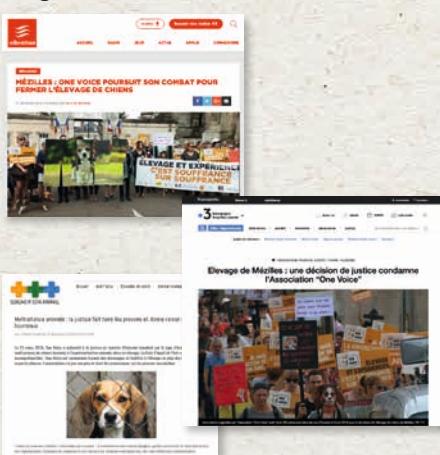
Le Monde hors-série "SOS animaux" - Mars 2019
Midi libre - 14/02
Montpellier Gazette - 23/02



EXPÉRIMENTATION ANIMALE

MÉZILLES

Vibration - 20/03
France 3 Bourgogne - 22/03
Soigner son animal - 24/03



LE CHANT DU COCHON BLEU



Chantal et Pascal sont deux artistes talentueux pratiquant création graphique, peinture numérique, mais pas seulement... Designers, auteurs, entre la réalisation de dessins animés et d'une pièce de théâtre pour enfants, il ont créé Clarence B12 en octobre 2018, une mascotte, un hommage à tous les cochons et animaux qui subissent les pires cruautés dans une trop grande indifférence.

« Nous avons créé ce personnage à la suite d'un reportage où la cruauté sur un cochon mené à la mort nous a véritablement choqués, à tout jamais. Ce petit cochon bleu est notre manière de participer à la cause animale en abordant la maltraitance, l'exploitation, la chasse, l'alimentation végétale, etc. Non culpabilisants, nos messages prônent la réflexion et l'humour. Bientôt, ce personnage parlera de toutes ces questions aux enfants ». Outre nos pages, Clarence B12 est à découvrir sur Facebook et Instagram.

ANIMAL POLITIQUE

La Provence - 22/02



ARRÊTEZ CE CIRQUE !

LEUR SOUFFRANCE

NE FAIT PLUS RIRE

Samba a plus de 30 ans. Elle a été capturée en 1988 au Kenya, après que son groupe familial a été tué devant ses yeux. Elle vit seule dans le cirque qui l'exploite. Elle y est maintenue à l'attache ou confinée dans sa remorque de transport, privations supplémentaires de liberté de mouvement depuis qu'elle s'est échappée en 2013, en se jouant de la petite clôture électrique censée garantir la sécurité de tous. Durement dressée, Samba est contrainte à des spectacles humiliants. Il y a peu, elle était forcée de marcher sur les genoux, de mimer sa propre mort. Nous la suivons depuis 2003 et nous ne la lâcherons jamais. Une place l'attend en Afrique !

Micha vient d'un autre temps, celui du Moyen Âge, quand les bateleurs promenaient en laisse leur ours savant. Micha a connu le plus violent dressage qui soit, comme l'a détaillé le Dr. John Knight dans un rapport One Voice de 2005. Comme si marcher sur des ballons n'était pas assez dur, il y a un an, il était exhibé dans un restaurant, les convives pouvant prendre des selfies : bruit, flashes et contacts physiques contre son gré, un stress immense. One Voice a demandé le retrait d'autorisation pour ses dresseurs, que nous suivons depuis 2003.

Elyo, comme tous les siens, est un animal grégaire. Or dans son cirque, il est à l'isolement, dans le noir, dans une remorque fermée. Via un constat officiel dressé par un vétérinaire, il a été acté qu'Elyo s'automutilait par des frottements répétés contre les barreaux de sa cage. Blessé aux pattes et à la face, affaibli, le regard flou, Elyo s'étiole à petit feu car il ne supporte plus sa captivité, d'ailleurs devenue sans objet puisqu'il est retiré du spectacle. Nous exigeons le placement en sanctuaire de ce grand félin, avant que l'irréparable n'advienne...

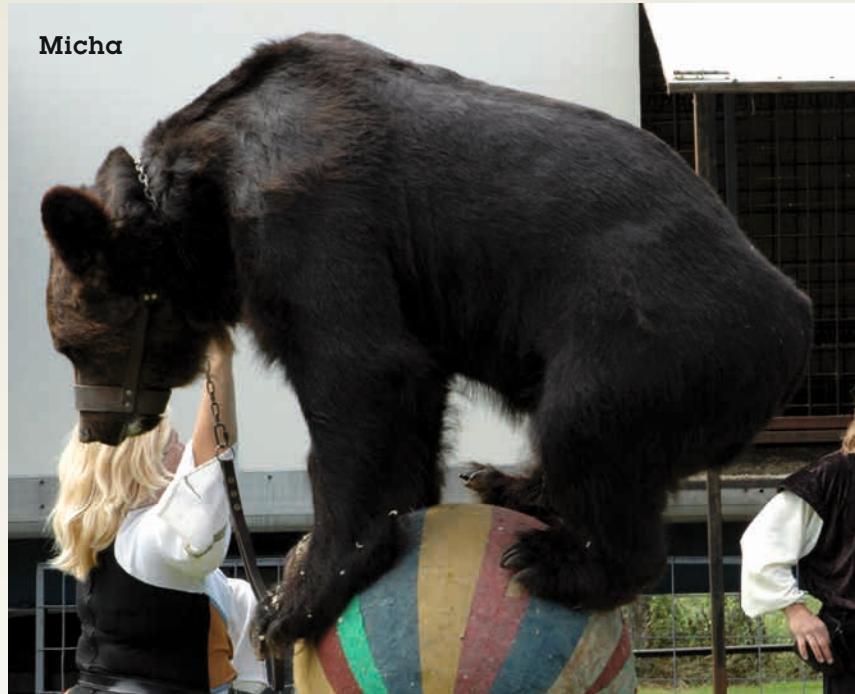


ANS DE COMBAT POUR DES
CIRQUES SANS ANIMAUX

Samba



Micha



Elyo



Ne pas jeter sur la voie publique